

Notes d'archéologie suisse. I, Statuette romaine de nègre provenant de Corsier (Genève); II, Minerve d'Avenches

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **20 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XX. BAND □ 1918 □ 1. HEFT

Notes d'archéologie suisse.

Par *W. Deonna.*

I.

Statuette romaine de nègre provenant de Corsier (Genève).

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève a récemment fait entrer, dans sa belle collection de figurines romaines provenant de Suisse, une statuette ¹⁾ qui doit être ajoutée à la liste de ces monuments parue ici même ²⁾.

* * *

Le village de Corsier, d'où elle provient ³⁾, situé à quelque distance de Genève sur les bords du lac Léman, a livré à maintes reprises des objets témoignant de la haute antiquité des établissements humains sur ce point de notre canton. Les plus anciens appartiennent aux stations lacustres de l'âge néolithique ⁴⁾, puis de l'âge du bronze ⁵⁾. Ce sont ensuite quelques sépultures de

¹⁾ 1916. N^o 7393. Haut.: 0,107; *Musée d'Art et d'Histoire, Compte rendu pour 1916, 1917*, p. 22.

²⁾ *Catalogue des bronzes figurés antiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, Indicateur, XVII, 1915, p. 192, 286; XVIII, 1916, p. 31, 192; en tirage à part, 1915—16; cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1917, p. 147 sq.

³⁾ Propriété Fr. Falquet; sur Corsier, Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, p. 38.

Signalons ici l'importante bibliographie des antiquités genevoises, publiée par M. R. Montandon: *Bibliographie générale des travaux paléolithologiques et archéologiques, Canton de Genève et régions voisines*, Genève, 1917; et son *Coup d'œil sur les époques préhistoriques, celtiques et romaines dans le canton de Genève*, Genève, 1917.

⁴⁾ Schenk, *La Suisse préhistorique*, p. 217.

⁵⁾ Montandon, *Coup d'œil*, p. 34, 35, note 4.

l'âge du fer, période de la Tène I ¹⁾, découvertes en 1870 ²⁾, 1873 ³⁾, 1875 ⁴⁾, dont les objets ont été tout dernièrement étudiés et reproduits par M. D. Viollier.

Peut être que sous les Romains une route, longeant la rive S. du lac, passait en cet endroit ⁵⁾. Divers objets de cette époque ont été trouvés à Corsier ⁶⁾; ils attestent l'importance d'une villa romaine, dont on a mis au jour les restes ⁷⁾, corniches en marbre blanc, baigns (?), fragments de mosaïques, plaque en marbre avec inscription, malheureusement perdue. Ce sont encore des objets isolés ⁸⁾, des tombes ⁹⁾. Le Musée de Genève a recueilli et exposé les documents suivants :

1. C. 1632, 1634, 1636. *Fragments de frise en stuc peint* ¹⁰⁾, ornée d'impressions de coquillages obtenues quand la matière était encore molle, suivant un procédé dont on trouve d'autres exemples à l'époque romaine ¹¹⁾.

2. N° 7283. *Fragment de plaque en marbre*, qui appartenait sans doute à quelque pilastre, où deux dauphins, au-dessus d'un feuillage d'acanthé, entrelacent leurs queues ¹²⁾.

3. N° 7394. *Clef en bronze*, du type dit laconien, à panneton.

4. C. 489. *Angle de cassette en plomb* ¹³⁾.

¹⁾ Montandon, *op. l.*, p. 37, note 3; Deonna, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. de l'Institut national genevois, XLII, 1917, p. 233, 235; Viollier, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, 1916, p. 123, n° 86; *Indicateur d'ant. suisse*, 1879, p. 917.

²⁾ Viollier, *op. l.*, p. 123, n° 86, tombe n° 1.

³⁾ *ibid.*, p. 123, n° 86, tombe n° 2.

⁴⁾ *ibid.*, p. 123, n° 86, tombe n° 3; Deonna, *Les croyances*, p. 233 et note 8.

⁵⁾ Elle est des plus problématique. Morel, *Mém. Soc. d'Hist.*, XX, 1879—88, p. 556; Turretini, *ibid.*, XV, 1865, p. 119; Dunant, *Catalogue des séries gallo-romaines*, p. 179; Montandon, *Coup d'œil*, p. 45, note 3. Les milliaires trouvés à Hermance et à Messery ne témoignent nullement en faveur de cette route, car ils proviennent de la route longeant la rive N. du lac, allant de Nyon à Genève, Dunant, *op. l.*, p. 135, n° 5, p. 99, n° LV; p. 102, n° LVI.

⁶⁾ Montandon, *op. l.*, p. 49, note.

⁷⁾ Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 140; *id.*, *Restes d'une villa romaine trouvée à Corsier*, comm. Soc. d'Hist. de Genève, 1847; *Mémorial*, p. 68; *id.*, *Notice sur les établissements romains d'Annemasse, de Corsier et de Landecy*, comm. Soc. d'hist., 1847; *Mémorial*, p. 71; Gosse, *Trouvailles archéologiques faites dans les deux dernières années aux environs de Genève* (Corsier, etc.), comm. Soc. d'Hist., 1877, 26 avril; *Mémorial*, p. 198; Reber, *Mém. Soc. d'Hist. de Genève*, XXIII, 1888—94, p. 294—97; *ibid.*, XX, 1879—88, p. 557; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 89, note 146; Montandon, *op. l.*, p. 48, note 3; 45 note 3.

⁸⁾ Montandon, *op. l.*, p. 49, note.

⁹⁾ Reber, *Mém. Soc. d'Hist.*, XXIII, 1888—94, p. 296—97; Gosse, *l. c.*

¹⁰⁾ *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1915, p. 89, note 146; Deonna, *Les croyances*, p. 226.

¹¹⁾ Blanchet, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, 1913, pl. III, 1; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, I, p. 693, note 7; sur l'ornementation de coquillages et sa valeur souvent talismanique, des temps les plus anciens à nos jours, Deonna, *Les croyances*, p. 224 sq.; et mon mémoire *Aphrodite à la coquille*, pour paraître in *Rev. arch.*

¹²⁾ *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 90, fig. 26; Deonna, *Les croyances*, p. 241.

¹³⁾ Blavignac, *Coin de cassette en plomb représentant une tête de Vénus avec deux dauphins, trouvée à Corsier*, Comm. Soc. d'Hist., 1848; *Mémorial*, p. 71; *Mém. Soc. d'Hist.*, VIII, p. 2, pl. I, fig. 1—2; *Nos Anciens*, 1915, p. 89, note 146.

5. C. 5901. *Applique émaillée* ¹⁾.

6. N° 4329. *Clochette* de bronze avec estampille de bronzier: DYSI ²⁾.

7. *Monnaies romaines* ³⁾.

8. C. 662. *Lampe* en terre cuite, d'un type datant du I^e siècle de notre ère, au bec en angle obtus limité de chaque côté par de fortes volutes ⁴⁾. Elle est décorée d'un autel qu'accostent deux torches allumées ⁵⁾; le revers porte une marque de fabrique en forme de T.

* * *

La statuette que voici (fig. 1), datant de l'époque romaine, et sans doute des I—II siècles de notre ère, est en plomb. Un nègre est tombé sur son

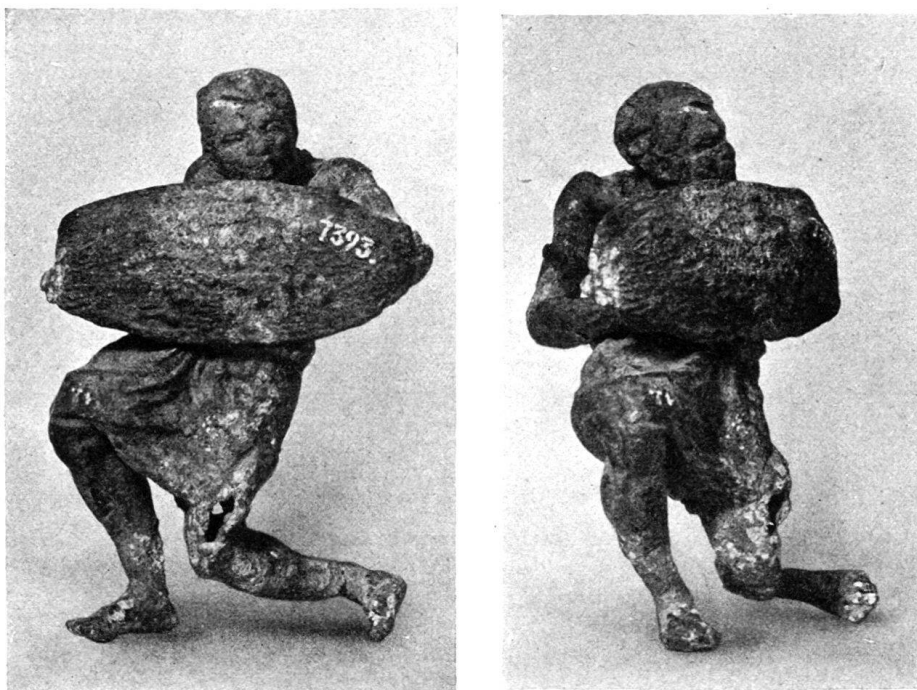


Fig. 1. Statuette de Corsier.

genou gauche; vêtu d'un pagne et le corps couvert d'un clipeus ovale très allongé, il semble se défendre contre quelque adversaire ⁶⁾. Un fragment de tige ronde, débris d'une lance ou d'une sagaie, est encore inséré dans la main droite percée d'un trou. L'art classique a étudié avec curiosité, depuis le VI^e siècle avant J. C., le type du nègre, dont les monuments forment une

¹⁾ *Nos anciens*, I. c.

²⁾ *ibid.*; *Les croyances*, p. 220, note 2.

³⁾ Fazy, *Genève sous la domination romaine*, p. 15; *Mém. Soc. d'Hist.*, 1841, p. 243—44.

⁴⁾ Sur ce type, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 170, B, référ.

⁵⁾ Ce motif est fréquent. Ex. Seroux d'Agincourt, *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, pl. LXXIV, 1, p. 69.

⁶⁾ Un bracelet orne chaque bras, et un collier, formé de grosses perles, le cou. La surface rugueuse du bouclier imite sans doute la peau. Le pagne conserve des traces de couleur rouge.

longue liste ¹⁾; l'art gallo-romain n'a pas manqué de s'en inspirer ²⁾. Le plus souvent, étant donnée la condition inférieure qu'il occupait chez les Grecs et les Romains, le nègre est figuré comme bateleur, musicien, marchand forain, portefaix, esclave. Sa nature servile le fait choisir volontiers dès l'archaïsme comme ornement des objets de toilette, des lampes, des vases à parfum ou destinés à un autre emploi, comme caryatide ³⁾, etc. Parfois cependant, on le voit revêtu de son costume et de ses armes nationales, et combattant: Hercule lutte sur les vases archaïques contre les guerriers éthiopiens de Busiris ⁴⁾; le guerrier nègre au curieux pantalon orne une série de récipients, surtout des alabastres, datant du début du V^e siècle ⁵⁾; des nègres armés accompagnent le roi Memnon ⁶⁾; des prisonniers, vêtus de tabliers de peau, et les bras liés au dos, rappellent les lointaines expéditions faites en Afrique ⁷⁾, etc.

* * *

Le modelé, fort médiocre, a souffert du temps par suite de la ductilité de la matière.

Le principal intérêt de ce document réside dans sa provenance locale; il accroît les exemplaires peu nombreux de ce type trouvés en Suisse ⁸⁾.

II.

Minerve d'Avenches.

Rendons grâce à M. W. Cart d'avoir publié l'important lot de figurines en bronze découvert en 1916 à Avenches, qui, entassé dans l'angle d'une salle, peut-être un atrium, décorait vraisemblablement quelque laraire ⁹⁾.

Mercure est conforme au banal type gallo-romain, qui pullule en notre pays. Niké, montée sur le globe, à la corne d'abondance démesurée, est d'une exécution

¹⁾ On trouvera de nombreuses références sur le type du nègre dans l'art grec, dans mon ouvrage *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, III, p. 398 sq., note 2, 400, note 5; S. Reinach, *Répert. de la statuaire*, II, p. 561 sq.; III, p. 158; IV, p. 354; Perdriquet, *Bronzes grecs d'Égypte de la Collection Fouquet*, 1911.

²⁾ Ex. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 212 sq.; Blanchet, *Mém. Soc. nat. des Ant. de France*, 1890, 51, p. 200—01.

³⁾ Ex. comme soutien de vase, bronze hellénistique, Marshall, *Journal of hellenic Studies*, 1909, p. 163.

⁴⁾ Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 169, 316; Roscher, *Lexikon*, s. v. Busiris.

⁵⁾ Deonna, *L'archéologie*, III, p. 398, note 4, référ.; Perrot, *Hist. de l'Art*, X, p. 692, 799; *Rev. arch.*, 1913, I, p. 98—99, référ.

⁶⁾ *Répert. de vases*, II, p. 104, 8—9; Roscher, *op. l.*, s. v. Memnon.

⁷⁾ *Arch. Anzeiger*, 1904, p. 110; Deonna, *op. cit.*, III, p. 400, note 5.

⁸⁾ Ex. vase en bronze, orné de trois têtes de nègres, provenant d'Avenches, au Musée de Genève, *Indicateur*, 1915, p. 304, n^o 130, fig.; *Catalogue*, p. 43, n^o 130.

⁹⁾ W. Cart, *Le laraire d'Avenches*, *Indicateur*, 1917, p. 78 sq.; id., *Bull. Soc. Pro Aventico*, 13, p. 43—61; *Rev. des études anciennes*, 1917, p. 277; 9^e *Rapport soc. suisse de préhist.*, 1916, p. 85.

lourde. Lare, Minerve au bouclier, sont aussi des œuvres romaines d'un style courant. Junon est déjà d'une technique bien supérieure, et révèle l'imitation d'un type hellénique du V^e siècle, dans sa belle draperie aux menus plis collés au corps, alors que les traits du visage sont tout à fait italiques. Mais „la perle de la collection“, comme M. Cart l'appelle avec raison, la seconde statuette de Minerve, ne trahit en aucun détail la main d'un artiste romain ou indigène. Elle détonne dans cet ensemble et elle mérite qu'on lui accorde une place à part.

Ce n'est pas à dire qu'elle est un original grec; c'est évidemment une œuvre romaine, due à un artiste habile, qui a scrupuleusement conservé le caractère du prototype grec du V^e siècle. Qu'on ne s'étonne pas de la rencontrer à Avenches! La Gaule, la Germanie, ont livré à plusieurs reprises des bronzes parfaits; il suffira de citer l'Hermès Dutuit, des Fins d'Annecy, imité du Doryphore par un artiste romain du temps d'Auguste; le Dionysos de Chevrier au Musée de Genève, révélant un modèle du IV^e siècle où les caractères attiques se mêlent aux caractères polyclétéens; et bien d'autres pièces encore ¹⁾. C'est de la même époque qu'on datera la Minerve d'Avenches, soit du I^e siècle de notre ère.

* * *

Le casque attique de la déesse offre un détail d'agencement curieux: le cimier en est supporté par une chouette. On sait qu'Athéna est aux débuts la chouette divine ²⁾, qui, suivant les lois de l'évolution mythologique, s'anthropomorphise petit à petit. La chouette prend des bras humains ³⁾. Puis les formes humaine et animale se séparent, et l'oiseau devient un élément de la parure de la déesse, orne son bouclier ⁴⁾ ou son casque; c'est le cas dans le bronze d'Avenches. Mais les origines zoomorphiques d'Athéna sont multiples. Elle est un coq, qui décore le casque de l'Athéna d'Elis, œuvre de Colotès, ou qui, perché sur une colonne ⁵⁾, accompagne la déesse sur les amphores panathénaïques et sur divers vases. Elle est peut-être un chien ⁶⁾, dont la peau couvre la tête de l'Athéna Albani, et, en cette qualité, on lui consacre sur l'Acropole du VI^e siècle un beau chien

¹⁾ *Rev. arch.*, 1909, I, p. 245.

²⁾ Pottier, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 534 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1905, p. 12; Douglas, *Journal of hellenic Studies*, 1912, p. 174 sq., etc.

³⁾ *Indicateur*, 1910, p. 16, fig. 17, note 1, référ.; *Rev. des ét. grecques*, 1908, p. 85.

⁴⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Mercurius, p. 1806, fig. 4936.

⁵⁾ *Rev. des ét. anciennes*, 1917, p. 103.

⁶⁾ Le rôle sacré du chien est considérable dans l'antiquité, où cet animal est attaché à diverses divinités; Hécate, la déesse chienne, Reinach, *Cultes*, I, p. 58; Déméter, parfois à tête de chien, à Phigalie, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 543; 1899, p. 635; Esculape, Reinach, *Les chiens dans le culte d'Esculape et les Kelabim des stèles peintes de Citium*, *Rev. arch.*, 1884, 4, p. 129; Gaidoz, *A propos des chiens d'Epidaure*, *ibid.*, p. 218 sq. 244; 1885, V, p. 93; 1886, 7, p. 300; *Rev. his. des rel.*, IX, 1884, p. 116, 385; Charon, d'abord chien des enfers, et Cerbère, Malten, *Jahrbuch*, 1914, p. 236 sq.; *Ath. Mitt.*, VII, p. 166; Bloomfield, *Cerberus, the dog of Hadès*, 1905.

Une pierre gravée égéenne, d'Isopata, montre déjà un chien, sans doute sacré, *L'Anthropologie*, 1916, p. 199, fig. 2; culte en Sicile, Ciaceri, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, 1911, p. 122 sq.

Dans l'art gallo-romain, déesse aux chiens, *Rev. des ét. anciennes*, 1912, p. 197, fig.; p. 307; 1913, p. 449; *Mém. Acad. de Vaucluse*, 1913.

de marbre ¹⁾. L'animal devient de plus en plus indépendant: la chouette se pose sur la main d'Athéna ²⁾, puis on la voit sur un pilier, à ses côtés ³⁾. Hâtons-nous de dire que si ces stades sont logiques, ils ne sont pas nécessairement chronologiques, c'est-à-dire qu'ils ne se succèdent pas dans l'ordre rigoureux qu'on vient d'indiquer.

Il est vraisemblable que la préférence de l'artiste pour tel animal de la déesse doit correspondre à tel aspect spécial de celle-ci. La chouette est plus particulièrement l'attribut de l'Athéna Ergané ⁴⁾, qui protège les travaux domestiques, le tissage, le filage, exécutés par les femmes; et c'est pourquoi la chouette file, de ses bras humains, sur les pesons de fuseaux, et son corps sert de flacon d'odeurs ⁵⁾. Athéna porte ici la chouette sur son casque, parce qu'elle est conçue comme déesse pacifique; elle conserve encore la lance dans la main droite ⁶⁾, mais dans la gauche elle tenait, sinon la patère d'abondance ⁷⁾, du moins quelque autre emblème de fécondité ⁸⁾, plutôt que le bouclier. Sa tête s'incline avec bienveillance vers les humains, comme pour écouter leurs prières. La Promachos et la Parthénos sont, elles, des Athéna belliqueuses; la Parthénos tient la lance, le bouclier, la Niké, et son casque s'orne du griffon et des chevaux; rigide, sa tête regarde droit devant elle.

* * *

On sait combien sont variés les types iconographiques d'Athéna: l'attitude, le vêtement, les attributs, la coiffure, le casque, sont autant d'éléments qui se prêtent à de multiples combinaisons. Ici, le manteau, rare avant l'époque de Phidias ⁹⁾, est porté comme une pélerine; attaché sur l'épaule droite sous l'égide, il couvre le bras gauche, et dégage le droit; il forme une pointe triangulaire par devant et dans le dos. Cette disposition se retrouve dans quelques

¹⁾ Lechat, *Sculpture attique*, p. 315; Schrader, *Auswahl archaischer Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum*, 1913; id., *Archaische Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum zu Athen*, 1909; *Gazette des Beaux-Arts*, 1910, 72, 74, fig.

²⁾ Reinach, *Répert. de la stat.*, IV, p. 165, 8; 166, 7; relief Lanckoronski, *Wiener Jahreshfte*, 1913, XVI, p. 1 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 190.

³⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Minerva, p. 1926, fig. 5065.

⁴⁾ Roscher, *Lexikon*, s. v. Athene, p. 681, 3; Petersen, *Jahrbuch*, 1908, p. 82 sq.; Perdrizet, *De quelques monuments figurés du culte d'Athéna Ergané*, Mélanges Perrot, p. 258 sq.; Pottier, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 542.

⁵⁾ Pottier, *l. c.*, pl.

⁶⁾ Pour accentuer son caractère pacifique, elle la tient parfois dans la main gauche, comme un attribut devenu inutile.

⁷⁾ M. Cart élimine la patère au profit du bouclier. La pose de la main rend cette hypothèse difficile à admettre. La patère est très fréquemment donnée à Athéna; elle pouvait être fixée par un tenon s'insérant dans le trou cylindrique de la main.

⁸⁾ La Minerve archaïsante de Poitiers, dont le prototype remonte au V^e siècle, tenait peut-être un rameau d'olivier. Cf. Athéna comme déesse de l'agriculture, Roscher, s. v. *Athene*, p. 683, 5.

⁹⁾ Roscher, *Lexikon*, s. v. Athene, p. 696.

images d'Héra ¹⁾, d'Abondance ²⁾, de Fortune ³⁾, et dans quelques autres figurines d'Athéna ⁴⁾. Ces dernières offrent aussi une grande analogie avec celle d'Avenches, dans leur attitude, dans la forme du casque à grand cimier, et il est vraisemblable que toutes dérivent plus ou moins directement d'un seul prototype. Que l'on compare notre Athéna avec la statuette Bammerville ⁵⁾, ou avec le beau bronze du Louvre, jadis au Musée de Cluny ⁶⁾, dont Furtwängler qualifie le style d'excellent: l'analogie ne saurait manquer de frapper: on y retrouve aussi l'égide, découpée en ω , et cernée d'un épais bourrelet, la même pose des bras, et la chouette soutenant le cimier. En revanche, la statuette de Clercq ⁷⁾, dont M. Cart rapproche la nôtre, à cause de ce dernier détail ⁸⁾, est d'un tout autre type: la main gauche tient la lance; la droite supporte la chouette; il n'y a point d'himation, et le peplos est serré par une ceinture.

* * *

L'examen de la figurine d'Avenches révèle immédiatement l'époque et l'école artistique qui ont conçu le prototype. Le visage aux traits doux et rêveurs est celui qu'affectionnent Phidias et ses élèves, celui dont la tête Laborde, du Parthénon, est le meilleur exemple ⁹⁾: la bouche, les yeux, les boucles de chevelure, la forme du nez, sont conformes à ce type, qui affectionne ces bandeaux de cheveux bouffant sur les tempes alors que le front est caché par le casque ou par le cécryphale ¹⁰⁾, qui donne aux têtes cette attitude pensive, l'inclinant légèrement en avant et sur l'épaule droite ¹¹⁾. Le large modelé des plis, profondément creusés pour laisser jouer les ombres et les lumières, n'a rien qui soit étranger au style de cette école attique. Enfin l'ornementation même du casque, la présence de l'animal symbolique, se retrouve plus spécialement dans les œuvres phidiasques. Ce sont les chevaux et griffons du casque de la Parthénos, le coq de l'Athéna d'Elis, œuvre de Colotès, le chien de l'Athéna Albani, œuvre de quelque disciple de Phidias.

* * *

¹⁾ Reinach, *Répert. de la stat.*, II, p. 240, 8.

²⁾ *ibid.*, II, p. 252, 6; IV, p. 154, 6; 155, 9.

³⁾ *ibid.*, II, p. 262, 1, 4.

⁴⁾ *ibid.*, II, p. 277, 5; 278, 9; 293, 2; III, p. 85, 4; 786, 1.

⁵⁾ *ibid.*, II, p. 278, 9.

⁶⁾ *ibid.*, p. 293, 2; Roscher, *Lexikon*, s. v. Athene, p. 696 (Furtwängler); de Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre*, I, *Les figurines*.

⁷⁾ *Répert. de la stat.*, IV, p. 166, 7.

⁸⁾ *Indicateur*, 1917, p. 88.

⁹⁾ Sur le visage phidiasque, Reinach, *De quelques têtes antiques attribuables à l'école de Phidias*, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, II, p. 449 sq.; *id.*, *Recueil de têtes idéales ou idéalisées*, p. 63 sq.; Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 29; *Rev. arch.*, 1908, II, p. 157; Jamot, *Mon. Grecs*, XXI—XXII, p. 354.

¹⁰⁾ Reinach, *Recueil de têtes*, p. 67, 90, 94; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, II, p. 462.

¹¹⁾ Sur cette attitude de la tête, cf. mon volume, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, p. 270 sq. Tête inclinée.

Regardons maintenant le dos de la figurine. Le modelé des plis y est aussi soigné que par devant. La chevelure longue tombe sur les épaules, attachée par un cordon suivant une mode qui paraît dès le VI^e siècle ¹⁾, qui est très fréquente dans la première moitié du V^e siècle ²⁾, mais dont on trouve du reste des exemples à toutes les époques ³⁾. Ces cheveux sont traités d'une façon encore très archaïque. Ils forment une masse rigide, géométrique, coupée net sur le dos, et à peine incisée de quelques traits ondulés, tout comme dans certaines statues du VI^e siècle ⁴⁾ et de la première moitié du V^e siècle ⁵⁾. En un mot, il y a un curieux manque d'harmonie entre ce détail et les autres parties de la figurine, qui dénotent un style plus avancé.

Un tel désaccord n'est pas rare, par exemple entre le visage et le corps, entre le corps et les pieds ⁶⁾. Il est encore plus fréquent, et plus naturel, au revers d'une statue ou d'une figurine, moins en vue que la partie antérieure, où l'artiste peut se négliger davantage. M. Lechat a montré ⁷⁾ que les Caryatides de l'Erechtheion, dues à plusieurs artistes, mais toutes semblables par devant — elles devaient l'être puisqu'elles décorent un même ensemble — offrent de grandes dissemblances par derrière, spécialement dans les plis de la draperie. Le dos de l'une d'elle, en particulier, est traité comme celui d'une Coré du VI^e siècle. „Donc, vers 415, à l'époque d'Alcibiade, on n'avait pas encore oublié le type suranné des corés chères à l'époque des Pisistratides; après Phidias et après le Parthénon, il se trouvait encore à Athènes des ouvriers pour faire de l'archaïsme, non par gageure, et par désir de se singulariser, mais évidemment parce que, ayant appris leur métier dans des ateliers où la tradition archaïque persistait, leur main avait gardé vivant le souvenir de cet enseignement et y revenait d'elle-même, à l'occasion, voir hors de propos.“

* * *

Il est peu vraisemblable, en ce qui concerne la Minerve d'Avenches, que ces traces d'archaïsme dans un seul détail peu apparent dénotent un prototype antérieur à l'époque de Phidias, qui aurait été remanié dans son école; s'il en était ainsi, on trouverait d'autres indices encore. Il est peu plausible aussi de penser que l'artiste ait voulu faire sciemment de l'archaïsme; il ne se serait pas borné à un détail aussi minime et peu visible. Mais, tout comme celui qui a taillé

¹⁾ Deonna, *Les Apollons archaïques*, p. 117, pl. IX.

²⁾ Lechat, *Sculpture attique*, p. 395 (Niké); plaques archaïsantes de Munich, remontant à des prototypes de la première moitié du V^e siècle; Caryatide de l'Erechtheion; Minerve de Poitiers, *Mon. Piot*, 1902, p. 65, etc.

³⁾ Dionysos de Tivoli, IV^e siècle, Mahler, *Polyklet*, p. 107, fig. 30; époque romaine, buste féminin d'une patère de Boscoreale, *Mon. ant.*, VI, p. 418, fig. 13; fréquente au temps d'Auguste, *Röm. Mitt.*, 1905, p. 135; Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 220; Indicateur, 1911, p. 140.

⁴⁾ Deonna, *Apollons archaïques*, l. c.; Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 315, fig. 129.

⁵⁾ Caryatide de Tralles, *Rev. arch.*, 1904, II, pl. XIV, 1.

⁶⁾ Deonna, *Catalogue des bronzes figurés antiques, Musée de Genève*, p. 48.

⁷⁾ *Sculpture attique*, p. 494—95, 496, fig. 46—8.

la Caryatide de l'Acropole, il a été archaïsant inconsciemment, se souvenant des procédés anciens qu'il avait pratiqués avant que la vogue du style de Phidias ne lui en eut fait apprendre d'autres plus modernes et plus naturalistes.

Préciser davantage, évoquer le nom de quelque artiste auteur du prototype de ce bronze, appartenant à cette école phidiasque qui multiplia les images d'Athéna, me semble une entreprise chimérique, dont j'ai signalé ailleurs les dangers ¹⁾.

* * *

Les représentations de Minerve sont assez fréquentes en Gaule et en Germanie ²⁾, où la déesse a du être assimilée à quelque divinité locale ayant avec elle des points communs. En Gaule, elle s'associe à la déesse régionale du commerce et de l'industrie; à Bath, à la divinité solaire des eaux thermales ³⁾, Dea Sul Minerva. Il est vraisemblable que sa nature céleste et ignée, qu'elle a toujours conservée dans la mythologie classique, a facilité son assimilation avec les dieux indigènes dont le sens céleste est si marqué en Gaule et en Germanie; par cette fusion, la nature primordiale de la déesse ressort avec évidence dans ces pays; sur le monument funéraire d'Igel, Héraklès est conduit au ciel dans le char d'Athéna entouré par le cercle du zodiaque ⁴⁾; le gorgoneion du bouclier, sur certains œuvres gallo-romaines, rayonne comme un soleil; sur un buste de Minerve du Grand Saint-Bernard, il est remplacé sur la poitrine par le quatre-feuille dont on connaît le sens lumineux ⁵⁾.

M. Cart a énuméré les huit statuettes de Minerve trouvées à Avenches ⁶⁾. Ce chiffre est considérable relativement à celui des autres divinités vénérées dans cette ville, et à celui des images de la déesse trouvées dans d'autres cités suisses. Minerve devait avoir pour les habitants d'Avenches une importance toute particulière, ce que prouve aussi la présence de deux de ses images dans le même laraire, l'une en qualité de déesse guerrière ⁷⁾, l'autre en tant que déesse pacifique.

* * *

M. S. Reinach a montré que les Athénas sont fréquentes dans la région du Rhin moyen, où stationnait la Legio I Minervia, occupant le camp de Bonn ⁸⁾.

¹⁾ *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, I.

²⁾ *Figurines gallo-romaines*, Blanchet, *Mém. Soc. nat. des ant. de France*, 1890, 51, p. 183 sq.; LX, 1901, p. 214; Tudot, *Collection de figurines*, pl. 37, p. 19, fig. XVI; pl. 38, p. 22, fig. XXV—XXVII; Reinach, *Bronzes figurés*, p. 40 sq.

³⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Minerva, p. 1930; Roscher, *Lexikon*, s. v. Minerva, p. 2992.

⁴⁾ Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 168; *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 386.

⁵⁾ *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, 13, 1861, pl. II, p. 126; sur le sens du quatrefeuille, cf. *La croyance au trèfle à quatre*, Pages d'Art, Genève, 1917, p. 187 sq.

⁶⁾ *Indicateur*, 1917, p. 89.

⁷⁾ *Ibid.*, pl. X.

⁸⁾ Reinach, *Bronzes figurés*, p. 41; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 467—8; *Rev. des ét. grecques*, 1907, p. 415; sur la Legio I Minervia, *Dict. des ant.*, s. v. Legio.

Plusieurs d'entre elles répètent des types célèbres de la statuaire grecque : ce sont des copies de la Parthénos (Cologne), de la Promachos (Coblence), d'une Athéna qui remonte à la première moitié du V^e siècle et dont on connaît plusieurs répliques ¹⁾. L'Athéna d'Avenches doit être ajoutée à cette liste, puisqu'elle perpétue elle aussi un thème classique qui a du avoir quelque réputation, étant donné qu'il est connu par plusieurs exemplaires. Les étroites relations de l'Helvétie avec la Germanie ne sont peut-être pas pour rien dans la présence à Avenches de notre statuette, puisque l'Helvétie, d'abord rattachée à la Belgique, fit ensuite partie de la Germanie supérieure ²⁾, et puisque Avenches était sur le parcours des routes secondaires joignant la Germanie à la Gaule et à l'Italie ³⁾ :

(A suivre.)

¹⁾ *Rev. des ét. grecques*, 1907, p. 417.

²⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Via, p. 802; Dunant, *Catalogue des séries gallo-romaines*, p. 89, 92.

³⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Via, p. 799, fig. 7438; p. 802.

